

✳ *L'ensemble autour de l'abribus de la Place du Moulin :*

Là encore, la question est une mise en conformité mais aussi une meilleure adaptation aux besoins constatés, notamment lors du traditionnel vide-greniers et autres manifestations. Pour de telles rencontres à l'air libre, un point de rencontre est indispensable. Les événements passés nous permettent de cerner les besoins : un lieu de préparation pour la petite restauration et les boissons, un espace bar, un comptoir ouverts sur la place, un espace de stockage suffisant pour les matériels nécessaires entre les différentes manifestations sur l'année, un espace de circulation et d'attente, par exemple en récupérant de la place en direction du ruisseau du Paret (création d'une petite terrasse de circulation avec barrière côté ruisseau), et enfin des toilettes suffisantes et aux normes. Tout ceci sous un toit partiellement restructuré et pourvu d'une couverture neuve. L'ensemble existant convenablement restructuré et rénové ne nécessiterait qu'une extension limitée.

✳ *Les Granges communales :*

Ces granges sont un lieu merveilleusement situé mais hélas pas vraiment mis en valeur. Mis à part le corps de bâtiment central qui a été consolidé voici plusieurs années, les charpentes sont plus que vétustes. La maçonnerie accuse aussi son âge ; elle est toutefois encore bien solide. Ces granges pourraient donc être restructurées et transformées pour donner naissance à une **Maison Communale**. Ceci appelle plusieurs explications et commentaires :

- la dénomination de Maison Communale est réfléchie : pas question à notre avis d'avoir en centre du village une sorte de salle des fêtes ou de salle polyvalente comme on en voit tant dans le bassin, et ceci pour plusieurs raisons.

- ✓ La première est que ce genre de lieux (en temps normal...) est fréquemment loué à qui le souhaite et qu'il génère pas mal de dérangement pour le voisinage (bruit, indécrottes de certains visiteurs...).
- ✓ La deuxième est l'ensemble des fonctions visées : il s'agit de créer une Maison pour les habitants de la commune, et donc un lieu où les participants d'un mariage puissent de retrouver dans un espace accueillant, pour la cérémonie comme pour l'apéritif qui peut suivre, où les associations puissent se réunir pour leurs activités ou leurs assemblées, où les enfants de l'école pourraient se livrer à des activités éducatives et ludiques dans un espace suffisant et à l'abri des intempéries. Un lieu de manifestation aussi, par exemple pour les vœux ou des soirées, des moments festifs à destinations des habitants, un espace où puissent converger tous les habitants des différents hameaux, un lieu d'accueil pour de petits marchés de producteurs... L'avantage d'une telle situation est à la fois l'ouverture et l'extension sur la place et la possibilité de la création d'une terrasse en extension sur la vallée avec son magnifique panorama.

Tout ceci doit faire l'objet d'études techniques poussées pour évaluer à la fois la solidité de l'ensemble, la qualité du sol environnant. Ceci doit déboucher sur un projet architectural à la fois adaptée visuellement au lieu et à son histoire et dont le coût de construction et d'exploitation soit adapté aux capacités de la municipalité. Une assez grande salle et une ou deux autres, plus petites seraient la base du découpage spatial de cette Maison.

Les Monthionais sont invités dès maintenant à contribuer à la réflexion sur ces projets par mail et par écrit sur un livre blanc à disposition en mairie.